

DOCUMENTATION

Ces informations proviennent :

- du recueil des mémoires locales,
- de la bibliographie,
- des Archives départementales,
- de l'observation du bâti.



En savoir plus

Cet édifice contient des objets mobiliers, retrouvez les études sur :

inventaire.patrimoines.laregion.fr

D'autres Focus sont disponibles :

petr-garriguescostieres.org

GLOSSAIRE

Cul-de-four : voûte formant le quart d'une sphère par une succession d'assises.

Édit de Nantes : cet édit royal signé en 1598 instaure une tolérance religieuse. L'édit de Fontainebleau signé par Louis XIV en 1685 le révoque. Il interdit la pratique de la religion protestante et poursuit la destruction des temples.



Le PETR Garrigues et Costières de Nîmes réalise un inventaire du patrimoine afin de mieux connaître l'histoire et les richesses des 44 communes qui le composent. Cette démarche s'inscrit dans le cadre d'un partenariat avec l'Inventaire Régional Occitanie et se décline en 3 actions :

- coordonner un **recensement participatif** du patrimoine avec la contribution des acteurs du territoire,
- réaliser des **études** plus approfondies sur certains édifices afin d'enrichir la connaissance,
- faire connaître le patrimoine par divers moyens de **valorisation**.



Ne pas jeter sur la voie publique Contenu : © PETR GCN

CONTACTS

PETR Garrigues et Costières de Nîmes

1, rue du Colisée
30900 Nîmes
04.66.02.54.12



@PETR garrigues
costieres nimes

Mairie de Saint-Côme-et-Maruéjols

1 Place de la Mairie
30870 Saint-Côme-et-Maruéjols
04.30.06.52.80



Le PETR Garrigues et Costières de Nîmes s'engage pour le patrimoine aux côtés de l'Inventaire Occitanie.



ST-CÔME-ET-MARUÉJOLS



Place de la Mairie

FOCUS

PATRIMOINE RELIGIEUX

Lien vers la carte du patrimoine du PETR



LE TEMPLE



Le temple primitif de Saint-Côme construit à la fin du 16^e siècle est détruit à la suite de la révocation de l'édit de Nantes*.

Le temple actuel construit par l'architecte Héraud date de la seconde moitié du 19^e siècle.

HISTORIQUE

En 1686, une requête est faite par l'intendant de la province Lamoignon pour établir un four à l'emplacement de l'ancien temple.

En 1830, faute d'édifice, le service divin est célébré dans des demeures privées ou au temple voisin de Clarensac mais qui est trop étroit pour accueillir l'ensemble des fidèles.

Les recherches historiques de Renée Verdier mentionnent l'achat de l'ancien château par la commune en 1833. Il est destiné à accueillir la mairie, une salle de classe ainsi que les offices protestants. L'acquisition de ce château, appartenant à François Peyre, est confirmée par la délibération du conseil municipal du 30 septembre 1835 et par l'ordonnance royale du 13 mai 1836.

Le conseil presbytéral de Clarensac réclame en 1860 qu'un temple soit construit à Saint-Côme-et-Maruéjols et promet d'apporter son soutien financier.

Un devis pour la construction est réalisé le 28 mai 1860 par l'architecte Héraud de Nîmes. Un secours de 1 500 francs est accordé par le ministère de la Justice et des Cultes en raison de l'effort financier déjà engagé par la mairie pour construire l'école et la fontaine publique.

Le terrain appartenant à Pierre Peyron est acquis en 1866 et le chantier est confié aux entrepreneurs Aumeras et Franquier.

Le temple de Saint-Côme-et-Maruéjols se situe au sud du centre historique.

L'édifice est composé d'une nef unique. Une tribune à balustrade en bois supportée par des colonnes toscanes prend place en partie supérieure. L'ensemble est voûté d'un plafond à caisson en plâtre sur un lattis de bois orné de fleurs. L'abside semi-circulaire est voûtée en cul-de-four*.

Le portail en plein-cintre prend place dans l'avant-corps central formé de deux colonnes toscanes et d'un fronton triangulaire.

DESCRIPTION

L'ensemble est surmonté d'un clocher-mur à baie cintrée abritant la cloche.

Un escalier en vis en maçonnerie mène à la tribune. La nef est éclairée par des baies cintrées sans verrières et un oculus.

Le saviez-vous ?

Les matériaux du premier temple de Saint-Côme sont employés après sa destruction pour reconstruire l'église en 1686.

